

ARBITRAGE ENTRE SÉCURITÉ ET AUTRES IMPÉRATIFS

PROGRAMME 2007

La prise en compte des impératifs de sécurité n'est pas séparable d'autres exigences comme la réduction des coûts, l'innovation, la prise en compte des attentes des parties prenantes. Comment s'opèrent aujourd'hui les arbitrages entre ces différents impératifs ?

LES PROJETS & ÉQUIPES

- **Prégnance de la catastrophe dans les arbitrages sur l'avenir d'un site industriel urbain**
Équipe de François Duchêne (RIVES, ENTPE, France)
- **De la perception individuelle des risques industriels à l'action collective en faveur de la sécurité industrielle : une approche territoriale**
Équipe de Christophe Beaurain, Irénée Zwarterook (TVES-ULCO, Dunkerque, France)

Ce programme a été complété par des travaux :

- de la Toulouse School of Economics sur l'analyse coût-bénéfices
- du réseau NeTWork sur « *Resolving multiple criteria in decision-making involving risk of accidental loss* » (2007), dont les résultats ont donné lieu à la publication d'un numéro spécial de la revue *Safety science* (Elsevier, 2009).

CHIFFRES CLÉS

- Budget global des programmes 2007 : 0,8 million d'euros
- Projets : 2 équipes de recherche, dont 1 thèse

